SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

# DECISION N°2017- 0161 /MDFL-SG DU

Portant affectation de fonctionnaires stagiaires recrutés dans la fonction publique des Collectivités Territoriales

# Le Ministre de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale,

Vu la Constitution;

Vu la Loi n° 95-022 du 20 mars 1995, modifiée, portant Statut des fonctionnaires des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi nº 2017-051 du 02 octobre 2017, portant Code des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2017-052 du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales ;

Vu le Décret n° 03-582/P-RM du 30 décembre 2003 portant répartition des actes d'administration et des actes de gestion du personnel des Collectivités Territoriales ;

Vu le Décret n° 2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n° 2017-3682/MDFL-SG du 01 novembre 2017 portant intégration dans la fonction publique des Collectivités Territoriales ;

Vu les besoins exprimés par les Collectivités Territoriales;

## DECIDE:

Article1<sup>er</sup>: Les Comptables Gestionnaires Territoriaux stagiaires, spécialité (Comptabilité), dont les noms suivent, reçoivent les affectations ci-après :

## District de Bamako:

- Mme Fadimata TRAORE, n° Mle 14-0408-CT15;
- Mme Mariétou CISSE, n° Mle 14-0401-CT15.

#### Région de Koulikoro:

- M. Mathieu BOMBA, n° Mle 14-0399-CT15;
- M. Adama FANE, n° Mle 14-0403-CT15.

#### Région de Sikasso:

- M. Siné DIALLO, n° Mle 14-0402-CT15;
- Mme Horokia GOITA, n° Mle 14-0404-CT15;
- Mme Fatimata Bintou SACKO, n° Mle 14-0407-CT15;
- Mme Aminata OUATTARA, n° Mle 14-0406-CT15;
- M. Mahamoud Ousmane CISSE, n° Mle 14-0400-CT15.

#### Région de Mopti:

- M. Terna TRAORE, n° Mle 14-0409-CT15;
- Mme Fatoumata M. KONTA, nº Mle 14-0405-CT15.

Y

Article 2 : Au point de vue salaire, les intéressés sont pris en charge à compter de la date de prise de service.

Article 3 : Les intéressés voyagent accompagnés des membres de leurs familles régulièrement à charge.

Imputation: Budget National

Article 4: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

### **Ampliations**

MDFL-MEF. DNFPCT- DRH/SSDS. DGB-DNCF-BCS-Trésor-BCS. Tous Gouv-DRS.	02
	02
	05
	22
Intéressés	12
Archives	02

Bamako, le 2 9 NOV 2017



